

<https://ricochets.cc/solidarite-753.html>



- Les Articles -



Publication date: lundi 28 mai 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le principe de « journée de solidarité », (jour férié travaillé pour subventionner la dépendance) semble aujourd'hui accepté : les français y trouvent matière à bonne conscience, et l' état quelque revenu supplémentaire

Cette bonne idée fait son chemin et recette : on s agite dans les ministères sous pression bancaire. Finalement , un texte semble devoir être bientôt présenté aux agences de notation et au Parlement. Reprenant un principe qui gagne , il serait question que dorénavant TOUS les jours fériés seraient transformés en journées de solidarité !!!!!

Les français généralement honnêtes et courageux citoyens , après quelques râleries, devraient s'y rallier : sauver notre Douce France : voila enfin un projet mobilisateur !

Et pour récompenser notre bon peuple, un VRAI jour férié, reposé serait conservé tous les 29 février . De la trime, encore de la trime , toujours de la trime et notre pays sera sauvé !!!!!!!